

B.P.J.E.P.S* activités du cyclisme - mention VTT*

Diplôme du Ministère des Sports

Moniteur VTT

*Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

*Sous réserve d'habilitation

QUEL METIER ?

Le BPJEPS «activités du cyclisme - mention VTT» vous permet d'encadrer le VTT contre rémunération (arrêté du 29/12/2011) et vous donne les prérogatives suivantes :

- mettre en oeuvre des actions d'enseignement du vélo et de perfectionnement technique en VTT, y compris en VTT descente ;
- assurer l'entretien du matériel ;
- concevoir et valoriser les espaces, sites et itinéraires de pratique ;
- sensibiliser à l'environnement et au développement durable ;
- organiser et encadrer des randonnées sur une ou plusieurs journées.

PROGRAMME DE LA FORMATION :

Technique :

- analyse des techniques de pilotage VTT (trial, descente et cross-country)
- perfectionnement technique personnel (trial et DH)
- mécanique VTT : réparation et gestion d'un parc de vélos
- cartographie et orientation

Pédagogie :

- pédagogie appliquée à l'enseignement cycliste
- didactique du VTT
- perfectionnement technique (trial et descente)
- connaissance des différents publics

Milieu professionnel :

- réglementation de l'enseignement sportif
- réglementation des sites de pratique
- marché de l'encadrement cycliste (offre/demande)
- organisation de randonnées et de raids VTT
- projet professionnel et montage de produits
- fiscalité et commercialisation de l'offre sportive



Tremplin Sport Formation, c'est une équipe pluridisciplinaire de formateurs diplômés au service de votre formation.

Les formateurs de l'établissement sont **des professionnels** du secteur, **des universitaires** et **des enseignants du ministère Jeunesse et Sport.**

Bénéficiez de l'expertise de professionnels **dans un cadre privilégié !**



Formation financée selon éligibilité du public :



N° Existence : 82380477038 - APE : 9499Z - SIRET : 52101850700017

DUREE TOTALE DE LA FORMATION :

- 588 heures en centre de formation
- 560 heures en structure d'alternance

L'organisme de formation vous mettra en relation avec les nombreuses structures d'encadrement professionnel du VTT sur la région.

ORGANISATION DE LA FORMATION :

Alternance (centre de formation / situation d'emploi) à raison d'une ou deux semaines de formation en centre par mois (hors période scolaire)

MATERIEL A PREVOIR :

- VTT Polyvalent (semi-rigide) avec pédales plates
- VTT tout suspendu enduro ou DH si possible
- équipement personnel (protections...)
- sac d'encadrement (trousse mécanique, pharmacie...)
- matériel pédagogique (chronomètre, plots,...)
- clé USB et ordinateur portable si possible

COUT DE LA FORMATION :

Frais pédagogiques : Voir devis

PRISES EN CHARGE :

Vous êtes salarié :

Financement sur le PLAN DE FORMATION de votre entreprise dossier à retirer auprès de l'OPCA de l'entreprise
Droit Individuel à la Formation (droit à 21 H / année salariée)

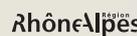
Vous êtes travailleur indépendant : dossier
Après de l'AGEFICE (1500 € / an)

Vous êtes chômeur :

Dossier CARED pour les personnes faiblement diplômées

Vous êtes licencié :

Financement dans le cadre du dossier CNDS de votre club



Dossier d'inscription, calendrier et devis à télécharger sur notre site internet :

www.tremplinsport.fr

Formation organisée sous réserve d'habilitation
En partenariat par TREMPLIN SPORT FORMATION et l'IFV



Renseignements et inscriptions :

www.tremplinsport.fr - velo@tremplinsport.fr - 04 76 67 03 90
Domaine de la Brunerie - 180 bd de Charavines - 38500 VOIRON